[Text]

When we look at the family cut-off figures, the turn-over figures, or whatever, they are much higher than anything Nova Scotia has dealt with, and they only look like a vision. But to those of us who see lower and middle-income parents outside of any subsidy system, the second wage earner is doomed under our system. That is valuable as a "promised land", as a "maybe" or as a "someday". To ease into them would be wonderful. I am referring to the ceilings and other restrictions regarding salaries.

Assuming our participation rate goes up near the national average, the material that NAC analyzed and summarized from one of the reports contracted for by the subcomittee, it looks like the new financing arrangement is a containment policy. That is not what the people who want the child care system more accessible want to see.

Senator Marsden: What about the capacity of this program to fund commercially-operated centres as opposed to CAP?

Ms. Irwin: I think this is deplorable.

Senator Marsden: Is that view widely held in Nova Scotia?

Ms. Irwin: No. The opposite view is not widely held either. There is a lack of experience with anything else; there is a lack of feeling for what the implications are in relation to a system such as that in place in Ontario or Alberta. When we tried to point this out to the new Minister of Community Servies, he still had this picture of women running small centres in their homes and that Nova Scotians would always want that, regardless of the experience anywhere else in the entire world.

The Chairman: May I interject? Do you think there is a distinction that can be made between the so-called commercial centres and privately-run family day care homes? Have they talked about that at all? I know there is something in your brief regarding keeping out the chains—

Ms. Irwin: Yes, I tried to talk about that.

The Chairman: People can recognize that. Do you think there is a possibility of a distinction to be made in that regard?

Ms. Irwin: One of the strategies we suggested Nova Scotia consider trying was grandfathering in the owner/operated centres to the nonprofit world through a recompense for equity and a restructuring with community boards and grants to people for their spaces in their houses and a reshaping of that so that they can come in as directors of nonprofit centres rather than as owners, should they want the various public moneys that would be available under this program.

[Traduction]

rieur à celui de l'Ontario, où les gens sont très près des plafonds prévus par le système proposé.

Qu'il s'agisse des chiffres concernant les seuils familiaux, les taux de roulement, ou d'autres chiffres, ils sont bien supérieurs à ce que l'on connaît en Nouvelle-Écosse et nous paraissent quelque peu irréels. Pour nous qui voyons des parents à revenu moyen ou faible se faire refuser l'accès au système des subventions, il est évident que dans notre système un deuxième salarié dans la famille n'a aucune chance. On parle de "terre promise", de "peut-être" ou de "un jour". Ce serait magnifique de permettre à ces personnes d'avoir accès au système. Je veux parler des plafonds et autres restrictions concernant les salaires.

En prenant pour hypothèse que notre taux de participation se rapproche de la moyenne nationale, des documents que le NAC a examinés et résumés, et notamment d'un des rapports demandés par le sous-comité, il semble que le nouvel arrangement financier ne vise que le maintien du statu quo. Ce n'est pas ce que veulent les personnes qui voudraient un système de garde d'enfants plus accessible.

Le sénateur Marsden: Que pensez-vous de la possibilité que ce programme plutôt que le RAPC finance les centres à but lucratif?

Mme Irwin: Je pense que ce serait déplorable.

Le sénateur Marsden: Cette opinion est-elle largement partagée en Nouvelle-Écosse?

Mme Irwin: Non. L'opinion contraire n'est pas non plus très courante. Nous ne connaissons pas les autres façons de procéder; il nous est difficile d'envisager les conséquences possibles que pourrait avoir un système comme celui qui est en place en Ontario ou en Alberta. Nous avons essayé de faire remarquer ceci à notre nouveau ministre des Services communautaires mais pour lui, les femmes exploitent de petits centres de garderie chez elle et les gens de la Nouvelle-Écosse s'en tiennent à ce genre de services, quelque puissent être les expériences menées à l'extérieur de la province.

La présidente: Pourrais-je intervenir? Pensez-vous que l'on puisse faire une distinction entre ce que l'on a appelé les garderies commerciales et les garderies privées en milieu familial? Est-ce qu'on a abordé cette question? Je sais que vous mentionnez dans votre mémoire la question des chaînes—

Mme Irwin: Oui, j'ai essayé de parler de cette question.

La présidente: Nous le savons. Pensez-vous qu'il est possible d'établir une distinction sur ce point?

Mme Irwin: Nous avons envisagé en Nouvelle-Écosse une solution consistant à favoriser la transformation des centres exploités par un propriétaire en garderies non lucratives au moyen d'un ensemble d'incitations comme l'indemnisation des investissements effectués, la restructuration par l'adjonction de conseils communautaires, l'octroi de subventions aux personnes qui offrent des places de garderie dans leur maison et diverses modifications leur permettant de devenir des directeurs de centres non lucratifs plutôt que des propriétaires, dans le cas où ils voudraient avoir accès aux divers fonds publics qu'offre ce programme.